



MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat (RUM)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'archevêché de Strasbourg à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'archevêché de Strasbourg.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veillez compléter les champs marqués d'une astérisque ()*

CREANCIER (zone à compléter par une entité du Groupe La Poste)

Archevêché de Strasbourg

Nom du créancier

Direction

Identifiant du créancier (ICS)

CLIENT DEBITEUR

Votre nom

Nom / Prénom ou raison sociale

Votre RCS (si entreprise*)

Votre adresse

Numéro et nom de la rue

Code postal

Ville

Les coordonnées de votre compte

Pays

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Type de paiement

* Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel/unique

(cochez la case correspondante)

Signé à

Lieu

Date : JJ/MM/AAAA

Signature(s)

Veillez signer ici

*Nom / *Prénom

Titre

Téléphone

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Tiers débiteur (si différent du débiteur lui-même)

Nom du tiers détenteur : si votre paiement concerne un accord passé entre La Poste Direction du Réseau et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre compte, ne pas remplir.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification, tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner avec votre relevé d'identité bancaire (RIB) :

Archevêché de Strasbourg

Service Comptabilité

16 rue brûlée

67081 STRASBOURG CEDEX

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier